



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CENTRE DE DETENTION D'OERMINGEN

Le 24 février 2025

LUNAIRE !!

Dans un contexte actuel où notre ministre garde des Sceaux Mr DARMANIN appelle à plus de discipline et de fermeté dans nos coursives, au CD Oermingen, on se pose la question si on prêche la même parole.

En effet samedi 22 février lors du parloir famille, quelle a été la surprise de nos collègues parloir de devoir laisser rentrer une guitare électrique, son ampli et un jeu de cordes. Une requête d'un détenu signée et autorisée par l'officier du bâtiment A sous couvert de Mme la Directrice lors d'un échange verbal avec le détenu.

Cette décision laisse le SPS vraiment perplexe, comment peut-on autoriser une telle requête ? Nos officiers et notre Direction connaissent ils notre quotidien ? Pour rappel, les collègues au parloir sont continuellement en conflit avec les familles et détenus pour le refus d'objets interdits en détention qui rentrent au parloir, alors comprenez que d'accepter ce genre de demande est une pure ineptie.

A votre avis, quelle crédibilité nous accorde ce genre d'autorisation vis-à-vis de la population pénale, des familles et surtout comment peut-on accepter ce genre d'objet en cellule ?

Dans une actualité très controversée où insultes, violences et insécurité règnent sur nos coursives, ce type de décision est plus que déplacée, et montre comme toujours, que l'on préfère chouchouter nos pensionnaires que de crédibiliser les agents dans leurs missions.

Le SPS local demande le retrait immédiat des dits objets, leur mise à la fouille et demande une réunion avec le Chef détention pour actualiser et revoir les entrées/sorties d'objets et de linge au parloir famille.

Le bureau local